l'invitarelle

Créée en août 1990 à l'initiative d'hommes et de femmes mobilisés lors du décès de personnes à la rue. Afin de poursuivre son but et ses engagements contre l'exclusion sociale, l'association gère des établissements et des services.



L'Espace Urgence Sociale Le Samu Social

Service d'intervention mobile dont l'équipe est composée de travailleurs sociaux et d'infirmiers. Il va à la rencontre des personnes sans abri en situation de vulnérabilité (territoire de la Métropole de Montpellier) et propose une réponse adaptée lors de ses maraudes ou sur signalement du 115.

La Médiation de rue

Des éducateurs créent du lien auprès des personnes à la rue ou en squats.



urgence.sociale@lavitarelle.com



Chantier d'insertion permettant une mise en situation professionnelle dans les métiers de la restauration. Il permet également l'acquisition de compétences techniques et favorise l'insertion sociale et professionnelle.

L'A.C.I., ouvert 5 jours/7, embauche des CDDI pour des périodes de 6 mois renouvelables. Le chef d'atelier et la conseillère en insertion professionnelle accompagnent chacun dans son projet individuel.



aci.comida@lavitarelle.com 04 67 15 17 86



L'Espace Hébergement

Situées à Montpellier, elles assurent un accueil inconditionnel et continu. Elles proposent un soutien et un accompagnement social des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse (extrait art. L.312-1 l du CASF). Ouverture toute l'année 24h/24h.

La résidence Acala

Structure d'hébergement de 65 places en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et 30 places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) sur site ou en diffus (cohabitation). Elle accueille des hommes isolés sur orientation du SIAO (animaux de compagnie acceptés).

residence.acala@lavitarelle.com 04 99 54 92 49

La résidence Madeleine Delbrêl

Structure d'hébergement de 15 places en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), 40 places en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et 10 places d'évaluation du lien mère-enfant (Département de l'Hérault). Elle accueille des femmes isolées, enceintes ou avec leurs enfants (0-18ans), sur orientation du SIAO ou des Agences départementales de la solidarité (Conseil départemental), sur site ou en logement diffus (cohabitation).

residence.delbrel@lavitarelle.com 04 67 20 21 89



L'Espace Logement Les Maisons Relais

Situées à Montpellier (25 logements) et Castelnau-le-lez (22 logements), les deux Maisons Relais offrent un logement, sans limitation de durée, à des personnes à faible niveau de ressources dans une situation d'isolement et/ou d'exclusion, qui restent confrontées à des difficultés importantes et n'ayant pas pu accéder ou se maintenir dans un logement autonome.

maisons.relais@lavitarelle.com 04 99 54 26 56



L'Espace Logement Logement : les dispositifs Maneo

Hébergement d'Urgence Diffus

L'hébergement d'urgence en logement diffus (24 places à Montpellier en cohabitation ou non) permet d'accueillir des ménages (couples ou familles) sans solution d'hébergement afin d'évaluer leur situation et de proposer une solution adaptée.

Appartements relais et stabilisation

Dispositif d'hébergement et d'accompagnement permettant l'accès des ménages en difficulté à un logement individuel mis à disposition de manière transitoire, en vue d'une solution pérenne et adaptée (28 logements à Montpellier).

L'hébergement de stabilisation (2 places en logement à Montpellier) permet aux personnes éloignées de l'insertion, de se stabiliser et de prendre le temps d'élaborer un projet en vue d'une orientation ultérieure vers des structures adaptées à leur situation.

Intermédiation locative (IML) et baux glissants

L'IML permet à des ménages défavorisés, en difficulté d'insertion économique, sociale, administrative, l'accés à un logement autonome. Le service propose un accompagnement temporaire pour le rétablissement de la situation locative. Il a également un rôle de médiation envers les propriétaires ou les bailleurs (23 logements).

Pour les baux glissants, il s'agit de sécuriser la relation entre propriétaire (dans le parc public ou privé) et locataire par l'intermédiaire du service ; l'objectif est de faire accéder le sous-locataire à un statut de locataire dans le même logement par le glissement du bail.

Accompagnement social lié au logement (ASLL)

Orientés par des partenaires, les locataires qui éprouvent des difficultés économiques, sociales, ou administratives au moment de leur entrée (ASLL Installation) dans un logement autonome ou pour s'y maintenir (ASLL Maintien), sont accompagnés par le service sous forme de visites au domicile. Ces mesures n'incluent pas la gestion du logement par l'association.

logements.maneo@lavitarelle.com 04 99 54 26 56



L'association l'Avitarelle, a pour objectifs :

- de participer au maintien et à la restauration de la dignité de la personne en grande exclusion sociale;
- de pourvoir au logement et à la subsistance des personnes qui en sont démunies et se trouvent dans l'impossibilité de le faire par leurs propres moyens ;
- de favoriser l'insertion de ces personnes dans le tissu social.

Les ualeurs guidant notre action

Fournir un accueil inconditionnel, respecter la dignité de chacun dans une rencontre d'égal à égal, refuser les exclusions, les inégalités, les discriminations, les injustices et la violence, rester laïque dans l'écoute, l'intervention et le fonctionnement.

Ces principes d'action engagent toutes les personnes qui œuvrent à l'Avitarelle : les adhérents. les bénévoles et les salariés.

Le Conseil d'Administration de l'Avitarelle est composé de 10 membres bénévoles issus pour la plupart d'associations partenaires de lutte contre l'exclusion.

Les établissements et services de l'Avitarelle comptent plus de 100 collaborateurs répartis en équipes pluridisciplinaires : assistants (tes) du service social, éducateurs (trices) spécialisés (ées), conseillère en économie sociale et familiale (CESF), moniteurs (trices) éducateurs (trices), Aides Médico-Psychologiques et infirmiers (ières). Le siège comprend une équipe administrative de 8 personnes.

L'Avitarelle est membre de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et de l'URIOPSS Occitanie qui représentent les associations sanitaires, sociales et médico-sociales auprès des pouvoirs publics. Ces deux fédérations co-animent le Collectif Alerte contre les exclusions dont L'Avitarelle fait partie. L'Avitarelle participe aussi au Collectif Santé Précarité.

L'association est adhérente à NEXEM, nouvelle organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif.

Les financeurs des actions menées par l'association sont:





Nous vous accueillons chez vous





Février 2019















